



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé et environnement

Le moustique tigre s'est installé dans le canton de Vaud

A la fin de la saison 2022, les mesures de surveillance ont permis de confirmer que le moustique tigre s'est installé dans deux communes du canton. Afin de freiner l'expansion de l'insecte, le canton poursuit ses campagnes de monitoring et de prévention, qui ont débuté en 2019. L'objectif des autorités est de limiter la densité des populations de moustiques tigres, surveiller l'évolution de la situation et éviter la transmission locale de maladies. Le public est invité à participer à ces actions en supprimant les lieux de ponte.

Depuis fin 2022, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est installé sur le territoire vaudois dans les communes de Bourg-en-Lavaux (Cully) et Nyon. Déjà repéré en 2021, il a rempli depuis les critères établis par les scientifiques pour parler non plus de présence, mais d'installation : il faut pour cela que des œufs aient été recensés dans une même station lors de trois relevés consécutifs, deux années de suite. Le moustique tigre est déjà largement présent dans les pays voisins. En Suisse, il est installé au Tessin et, en Romandie, à Monthey et à Genève.

L'arrivée de températures estivales est favorable à sa prolifération. Cet insecte fait partie des espèces envahissantes qui profitent du changement climatique grâce à son adaptabilité écologique marquée. Il tire aussi avantage des activités humaines qui lui procurent un transport dans les véhicules. Pour freiner son installation dans le canton et limiter les risques en santé publique, le DSAS a lancé un monitoring en 2019 et, dès l'été 2020, une campagne estivale de prévention publique. Ces actions ont permis de surveiller son avancement, d'intervenir rapidement lors de signalements et d'empêcher l'installation de colonies. Ces campagnes sont aujourd'hui relancées.

Monitoring sur le terrain

En 2022, cinq communes vaudoises ont participé dès le début à la campagne de monitoring (Aigle, Bex, Cully, Nyon et Yverdon). Elles ont été choisies pour leur position stratégique dans l'avancée du moustique, leur proximité avec des zones déjà

contaminées ou avec de grands axes routiers. En cours d'année, le moustique tigre a en outre été signalé à Préverenges et Lausanne, où des pièges pondoirs ont été posés. 58 pièges au total ont été répartis dans le canton. Relevés toutes les deux semaines, ces derniers ont été placés dans des lieux susceptibles d'attirer d'éventuelles femelles prêtes à pondre. Les employés communaux bénéficient d'une formation et d'un accompagnement durant la saison. En cas de relevé positif, un traitement est effectué immédiatement par les autorités à l'aide d'un biocide à action ciblée, sans impact sur le reste de l'environnement, et la surveillance est accrue. Le monitoring 2023 aura lieu dans les sept communes précitées.

Prévention : prévenir l'installation dans son voisinage

Afin de contribuer à freiner autant que possible la prolifération de cet insecte, le public est invité à collaborer à cette campagne en vidant tous les lieux favorables à la ponte, c'est-à-dire les petites collections d'eau inerte (coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs, récipients abandonnés non couverts, arrosoirs, etc.) et à signaler tout moustique actif de jour sur la plateforme nationale www.moustiques-suisse.ch. Les efforts de surveillance donnent des résultats positifs dans le voisinage immédiat, car le moustique tigre a un très petit périmètre de vol. La prévention est d'autant plus importante qu'une fois qu'il est installé, il est difficile de l'éradiquer.

Risque sanitaire

Le risque sanitaire reste très limité à l'heure actuelle. Le moustique tigre peut transmettre certaines maladies tropicales comme la dengue, le virus zika et le chikungunya, dans les zones où ces maladies sont endémiques. A l'heure actuelle, la probabilité de transmission d'une personne malade à une personne saine est très faible dans le canton. La stratégie fédérale, reprise par le Canton, est de maintenir la population de moustiques tigres à un niveau très bas pour limiter ce risque de transmission de maladies.

Réponses aux questions fréquentes, conseils pratiques et description de l'animal sur www.vd.ch/moustique-tigre

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 25 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Alexandra N'Goran, Médecin spécialiste en épidémiologie des maladies transmissibles,
Direction générale de la santé, [medias.sgdsas\(at\)vd.ch](mailto:medias.sgdsas(at)vd.ch)